



Point de situation COVID

Date : 15.01.2021

Signataire : BOUSSEAU Thomas

Madame, Monsieur.

Suite aux annonces gouvernementales de ce jeudi 14 janvier par le Premier Ministre, la pratique sportive des mineurs en espace clos est interdite jusqu'à nouvel ordre, et ce pour une durée indéterminée.

Comme nous en avons l'habitude, nous reviendrons vers vous dès que nous recevrons de nouvelles informations de la part du ministère ou de la fédération

Vous remerciant par avance pour votre compréhension.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général